



PORT DE MONTRÉAL
Les débardeurs réclament
la fin du lockout
Page A 3



RECENSEMENT
Le gouvernement Harper pris
en flagrant délit de contradiction
Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CI N° 160

LE MARDI 20 JUILLET 2010

1,10 \$ + TAXES = 1,25 \$

Plaidoyer pour un virage énergétique mondial

La marée noire dans le golfe du Mexique est «une piqûre de rappel» de l'urgence de passer aux énergies propres, insiste l'Agence internationale de l'énergie

ALEXANDRE SHIELDS

La nécessité de réduire notre dépendance au pétrole a maintes fois été évoquée. Mais alors qu'une marée noire monstre dévaste le golfe du Mexique, le virage énergétique apparaît plus ur-

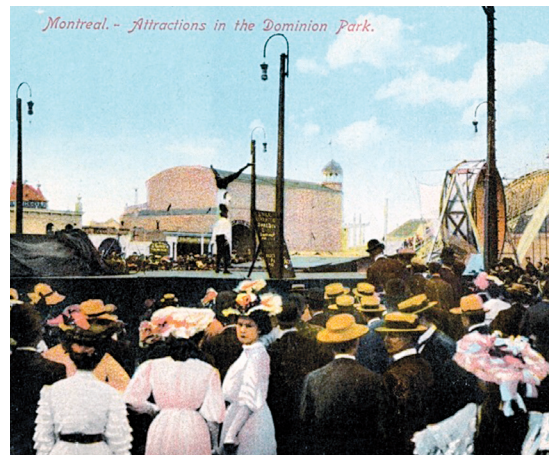
gent que jamais, selon le directeur de l'Agence internationale de l'énergie. Ce dernier a d'ailleurs appelé hier à des «changements majeurs» de la part des principales économies mondiales. Un message relayé ici par Greenpeace, qui a plaidé pour l'arrêt de l'exploration gazière et pétrolière au Québec.

«Sans changements majeurs dans la façon dont nous produisons et nous utilisons l'énergie, nous allons faire face à d'importants risques pour notre sécurité énergétique commune et pour l'avenir de l'environnement», a ainsi fait valoir le directeur de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), No-

buo Tanaka. «En effet, l'accident de la plateforme Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique est une tragique piqûre de rappel», a-t-il ajouté devant un parterre de ministres de l'Énergie et de hauts

VOIR PAGE A 8: PLAIDOYER

DES SIÈCLES DE PLAISIRS CULTURELS TOUT MONTRÉALAIS



Trois incontournables du début du XX^e siècle: Lili St-Cyr dans sa baignoire, le parc Dominion et un défilé de chameaux, boulevard Saint-Laurent.

Montréal veille tard depuis des lustres

Retour historique sur les racines artistiques de la métropole culturelle

Ce n'est pas d'hier que les Montréalais ont la tête à la fête. Depuis les débuts de la colonie, théâtre, cirques, concerts et jardins de plaisirs ont fait vibrer les étés de Montréal. Et ce, bien avant que l'idée de métropole culturelle ne devienne un slogan politique à la mode. Portrait d'une ville qui s'éclate depuis des lustres.

ISABELLE PARÉ

Il y a près de 150 ans, Montréal était loin d'être un désert culturel. En plein cœur de l'été, on pouvait au choix s'envoler en montgolfière, assister à des concerts gratuits sur les rives du fleuve, visiter le plus grand cyclorama au monde, dévaler des chutes artificielles ou croiser un défilé d'éléphants au coin de Sainte-Catherine et Saint-Laurent.

«On retrace au XVII^e siècle à Montréal la présence du premier théâtre de société qui était réservé toute-fois seulement à l'aristocratie», soutient Marie-Do-

minique Lahaise, férue de culture qui connaît sur le bout de ses doigts l'histoire de la vie culturelle à Montréal. Même en pleine guerre contre l'Angleterre, les habitants de Ville-Marie sont prêts à tout pour savourer quelques répliques théâtrales. À peine 25 ans après que l'interdit soit levé sur plusieurs pièces de Molière, on présente à Montréal le caustique *Tartuffe* en dépit des menaces d'excommunication promulguées par l'évêché de Québec, M^{gr} de Saint-Vallier.

Ce Molière impie sera d'ailleurs à l'origine du premier pot-de-vin connu versé en Nouvelle-France, selon Mme Lahaise. Une généreuse enveloppe

aurait été versée à l'Église pour que soient ignorés les mandements de l'évêque inquisiteur. Dans la province conquise, les Britanniques ramènent le théâtre francophone par le biais des garnisons à la fin du XVIII^e siècle, histoire de divertir de ses malheurs l'élite francophone. Rue Saint-Paul, le premier grand théâtre de Montréal — une salle de 1000 places —, le théâtre Royal, est érigé en 1825 grâce au mécène John Molson. Les Montréalais y verront Charles Dickens faire son baptême de la scène, en mai 1842. Ravi de sa performance, l'auteur d'*Oliver Twist* raconte avoir été «vraiment drôle. Du moins, je me suis moi-même amusé à souhait».

Au milieu du même siècle, un événement dramatique marque un tournant décisif dans la vie culturelle montréalaise. Par un soir de canicule (déjà), un incendie majeur embrase les faubourgs qui

VOIR PAGE A 8: MONTRÉALS

AVIATION

Infractions généralisées sur le prix des billets

Les compagnies aériennes canadiennes enfreignent la nouvelle loi sur la protection du consommateur

FABIEN DEGLISE

Infractions en plein vol. L'ensemble des compagnies aériennes canadiennes enfreignent la nouvelle Loi sur la protection du consommateur (LPC) en exigeant des consommateurs à l'achat de billets d'avion le paiement de frais en tout genre qui viennent largement augmenter le prix affiché dans leurs publicités ou sur leur site Internet.

Or, cette pratique est illégale au Québec depuis le 30 juin dernier, mais les compagnies ne semblent pas disposées à modifier leurs pratiques tarifaires, et ce, même si la nouvelle disposition législative n'est pas une surprise puisqu'elle a été officiellement adoptée par l'Assemblée nationale en décembre dernier.

Le Devoir a passé au crible, dans les derniers jours, les offres de billets d'Air Canada, de Porter Airlines ou encore de Westjet afin de juger de leur conformité aux dispositions législatives québécoises. Vingt jours après l'entrée en vigueur de la LPC, aucune de ces compagnies ne respecte la loi réaménagée qui interdit à une entreprise «d'exiger pour un bien ou un service un prix supérieur à celui qui est annoncé». Désormais, seules la taxe provinciale (TVQ) et la taxe fédérale (TPS) peuvent être ajoutées au prix final, indique l'article 224 de la loi. Rien de plus.

Adoptée afin de lutter contre les frais cachés, cette nouvelle règle n'a donc pas été assimilée par Westjet qui, pour un vol Montréal-Vancouver

VOIR PAGE A 8: INFRACTIONS



EDUARDO MUNOS REUTERS

AIDE FRANÇAISE À HAÏTI

Un canular qui ne fait pas sourire les autorités

À lire en page A 4

Satire édulcorée au Grand Charivari

Des pressions politiques ont empêché la présentation d'un tableau sur la corruption

FABIEN DEGLISE

Censure au grand carnaval d'été de Montréal. Des pressions politiques ont empêché la présentation d'un tableau vivant portant sur la corruption lors du Grand Charivari présenté dimanche soir dernier dans les rues du centre-ville. La satire carnavalesque était l'une des huit composantes de ce défilé et devait être créée par un groupe issu de l'arrondissement de Montréal-Nord. Elle a été modifiée en profondeur après que le maire de l'endroit, Gilles Deguire, eut indiqué craindre que son territoire soit ainsi associé à ce «sujet délicat» lors de cet événement offert au public dans le cadre du festival Juste pour rire, a appris *Le Devoir*.

Selon nos informations, cette portion du carnaval, dont l'ensemble était placé cette année sous le thème de la satire et de la critique sociale, devait initialement pointer du doigt la corruption internationale en exploitant visuellement le concept des enveloppes brunes, symbole universel des pots-de-vin. Le message allait être mis en



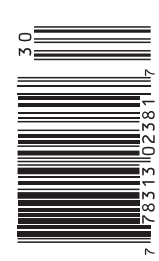
SIMON-PIERRE GINGRAS

Un tableau du Grand Charivari de dimanche placé cette année sous le signe de la critique sociale.

VOIR PAGE A 8: SATIRE

INDEX

Annonces.....	A 4	Idées	A 7
Avis publics..	B 4	Météo	B 5
Culture	B 8	Monde	B 5
Décès	A 4	Mots croisés..	B 6
Économie	B 1	Sudoku	B 4
Éditorial	A 6	Télévision	B 7



ACTUALITÉS

2010, l'année la plus chaude jamais enregistrée

Le phénomène pourrait être attribuable à El Niño, selon les climatologues

CLAIRE SNEGAROFF

Paris — La planète n'a jamais été aussi chaude que lors des six premiers mois de 2010. La faute au changement climatique? Prudents, des experts jugent qu'il faut plus de recul pour analyser ces chiffres records, et proposent d'autres causes possibles, comme le fameux El Niño.

De janvier à juin, la température moyenne du globe — océans et terres — a été la plus élevée jamais enregistrée, selon des mesures de l'Agence américaine de l'océan et de l'atmosphère (NOAA).

Elle a atteint 14,2 °C en moyenne, soit 0,68 °C au-dessus de la moyenne du XX^e siècle.

Des pics de chaleur constatés principalement «entre avril et juin en Europe centrale, dans la partie nord du continent nord-américain, le nord du continent sud-américain, l'Afrique de l'Ouest, et le bassin caraïbe», précise Jean-Pierre Ceron, directeur adjoint de la climatologie à Météo France.

Et «jusqu'à la fin du printemps, les océans étaient tous chauds», ajoute-t-il.

Un phénomène attribuable au réchauffement climatique?

Les climatologues interrogés par l'AFP estiment qu'il est difficile pour l'heure de lui imputer ces chiffres records, même si ces «températures très fortes sont cohérentes avec ce qu'on peut attendre», selon le Français Hervé Le Treut.

Selon la NOAA, les 10 records de température globale constatés depuis 1880 se situent tous au cours des 15 dernières années.

«Les tendances liées au changement climatique, on les évalue sur des décennies et pas à l'échelle de quelques mois. Tous les records sont faits pour être battus, le problème c'est de savoir si ça s'inscrit dans une évolution à long terme», relève-t-il.

D'autant qu'il est extrêmement difficile de faire la part entre le réchauffement global de la planète — 0,7 °C en moyenne depuis un siècle — lié aux émissions de gaz à effet de serre et les «variabilités» du climat imputables à des phénomènes naturels.

«Je compare ça à l'effet de la

marée. Si vous êtes au bord de la plage, et vous avez des vagues qui vont et qui viennent, il est très difficile de savoir si la mer monte en regardant les vagues. Ça n'empêche que petit à petit, la mer monte effectivement, mais c'est très difficile à détecter.»

Si la marée est le changement climatique, les vagues peuvent être, en l'occurrence, El Niño, phénomène réapparu dans le Pacifique en juin 2009 et qui s'est dissipé en mai 2010.

«L'océan Pacifique se réchauffe et il y a brutalement des phénomènes de réajustement, qui perturbent tous les climats de la zone intertropicale et même au-delà», explique M. Le Treut, qui attribue les records de 2010 «en partie» à ce phénomène naturel.

Pour le climatologue britannique Andrew Watson, les effets d'El Niño ne font pas de doute.

«Nous savons que l'année qui suit El Niño sera globalement inhabituellement plus chaude. 1998 [jusqu'à présent, l'année la plus chaude jamais enregistrée sur les six premiers mois] l'a été, et elle a suivi l'épisode El Niño le plus fort du siècle dernier», explique-t-il.

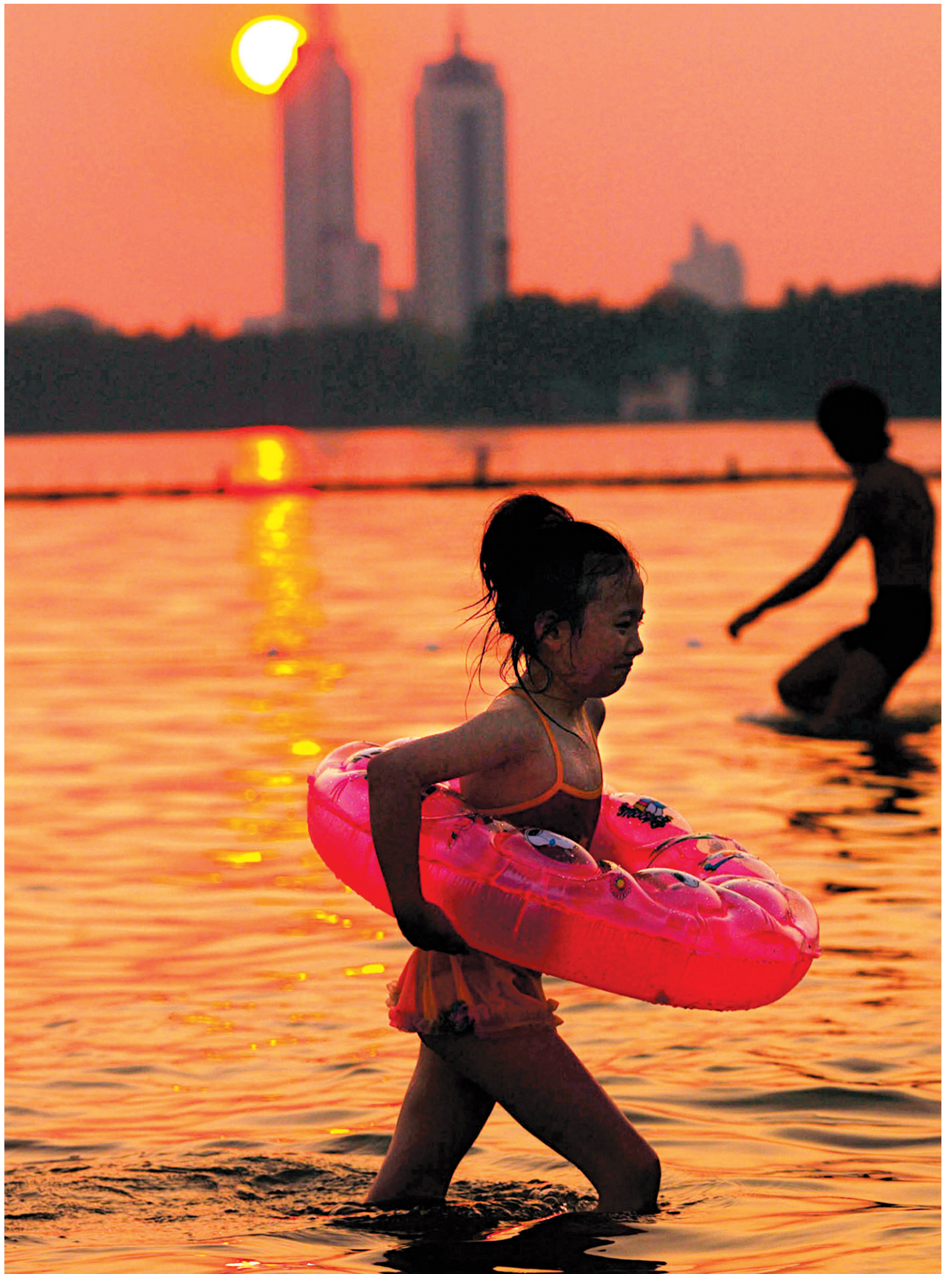
«Le climat, contrairement à la météo, concerne des changements, en moyenne, à long terme. Surtout, quand il faut prendre en compte des variations de type El Niño, qui peuvent s'étaler sur plusieurs années», ajoute-t-il.

Mais pour lui, cette prudence toute scientifique ne remet pas cause l'existence du réchauffement climatique en cours. Selon la NOAA, juin 2010 a été le 304^e mois consécutif globalement plus chaud que la moyenne sur le XX^e siècle.

«Cela fait 25 ans d'anomalie. Là, on parle de climat, et non plus de météo. Le monde se réchauffe, très vite», ajoute-t-il.

Même avis pour le Met Office, services météorologiques britanniques. «Dans le contexte de la décennie 2000, qui est la plus chaude jamais enregistrée», les chiffres records de 2010, «sont un indice de plus que le climat se réchauffe», selon Barry Gromett, son porte-parole.

Agence France-Press



REUTERS

En Chine, une jeune fille se rafraîchit en se baignant dans un lac à Wuhan, dans la province de Hubei.

La marée noire a coûté 3,95 milliards à BP

Les trois anomalies détectées sur et autour du puits n'ont pour l'instant aucune incidence sur les opérations

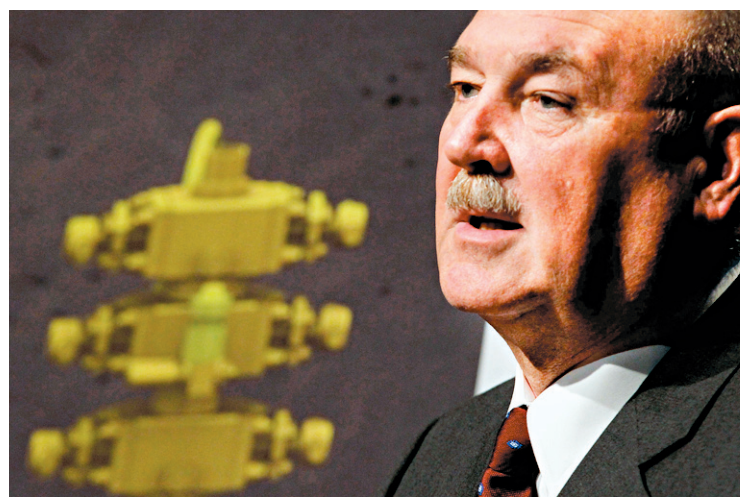
Nouvelle-Orléans — BP a annoncé hier que le montant total des opérations de lutte contre la marée noire dans le golfe du Mexique et des dédommagements atteignait désormais près de 4 milliards \$US.

Le groupe pétrolier, qui a posé la semaine dernière un dôme de confinement sur le puits endommagé, a précisé que quelque 116 000 demandes d'indemnisation lui avaient été présentées à ce jour pour des dommages dus à la fuite de pétrole le long de la côte sud des États-Unis et que 67 500 versements d'un montant total de 207 millions \$US avaient été effectués.

En englobant le coût des opérations de lutte contre la marée noire et de nettoyage, la direction de BP a souligné qu'elle avait déjà dépensé 3,95 milliards, précisant qu'il était encore trop tôt pour estimer le coût total final.

Nouvelle fuite

Les autorités américaines chargées de la lutte contre la marée noire dans le golfe du Mexique ont estimé hier que trois anomalies détectées sur et autour du puits responsable de



CHIP SOMODEVILLA AGENCE FRANCE-PRESSE

L'amiral Thad Allen, responsable de la lutte contre la marée noire pour le compte de l'administration américaine, n'a pas précisé la nature de la fuite découverte récemment.

la catastrophe n'ont pour l'instant aucune incidence sur les opérations.

Trois «anomalies» ont été repérées autour et sur le puits, a expliqué l'amiral Thad Allen, responsable de la lutte contre la marée noire pour le compte de l'administration américaine, lors d'une conférence de presse.

Il y a tout d'abord une «fuite», observée à 3 km du

puits, distincte de la fuite responsable de la marée noire, et dont M. Allen n'a pas précisé la nature. Cette fuite, a-t-il dit, «n'est pas liée» au puits exploité par BP.

Plus tôt hier, le gouvernement américain avait autorisé BP à maintenir fermé pendant encore 24 heures le puits de pétrole malgré la découverte de cette fuite, tout en demandant au groupe pétrolier de

surveiller rigoureusement la situation.

Ensuite, a observé l'amiral Allen, «plusieurs anomalies» ont été observées «dans un rayon de quelques centaines de mètres» du puits, sans plus de précisions quant à la nature de ces anomalies.

Enfin, les ingénieurs ont observé «des bulles» s'échapper de l'entonnoir installé par BP pour recueillir le pétrole qui s'échappe du puits, a poursuivi Thad Allen.

«Nous ne pensons pas», a-t-il expliqué, que ces trois anomalies «aient des incidences» sur les opérations de lutte contre la marée noire.

Deux puits de dérivation, dont un sert d'option de secours, sont actuellement creusés. BP a précisé que les travaux sur le premier étaient suffisamment avancés pour atteindre le puits endommagé d'ici fin juillet. Leur tâche suivante consistera à projeter de la boue et du ciment pour le boucher, une opération qui pourrait prendre un «certain nombre de jours», voire «quelques semaines».

Associated Press et Agence France-Press

ROLEX



OYSTER PERPETUAL LADY-DATEJUST PEARLMASTER EN OR JAUNE 18 CARATS

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ACTUALITÉS

RECENSEMENT

Le formulaire long reste obligatoire pour les agriculteurs

201 questions qui permettraient de créer des programmes d'aide, selon les conservateurs

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le gouvernement conservateur est pris dans une contradiction flagrante dans le dossier du recensement: alors qu'il abolit l'obligation de remplir le formulaire long sous prétexte qu'il est «intrusif», il menace encore de prison les agriculteurs qui ne répondent pas au recensement leur étant propre et qui compte... 201 questions.

Statistiques Canada a l'obligation, en vertu de la Loi sur la statistique de 1971, de tenir chaque 10 ans un recensement distinct pour la population agricole. Celui-ci aura lieu en 2011 en même temps que le recensement général. Il est obligatoire et, contrairement au recensement général, le restera. Les agriculteurs récalcitrants peuvent écopier d'une amende de 500 \$, de trois mois de prison ou une combinaison des deux. Comme le recensement général, il compte deux versions, une longue et une courte.

Le formulaire long interroge les agriculteurs sur la forme juridique de leur exploitation, la superficie de leurs terres consacrées à chacune des cultures et les pratiques utilisées (rotation des cultures, culture sous couverture d'hiver, etc.). Ils doivent dire s'ils ont épandu du fumier l'année précédente ou eu recours à des abeilles pollinisatrices et dans l'affirmative, indiquer si elles étaient en location.

Les agriculteurs doivent révéler la valeur de leurs terres et détailler celle de tous leurs véhicules et équipements. Ils doivent indiquer tous les revenus et paiements gouvernementaux touchés. Côté dépenses, ils doivent fournir le prix de leurs engrais, semences et herbicides, les sommes versées pour les frais vétérinaires, juridiques et bancaires ainsi que pour les assurances. Ils doivent même détailler leurs frais de téléphone et d'électricité, en précisant s'ils ont accès à Internet haute vitesse. Ils doivent enfin indiquer le nombre de travailleurs à leur emploi, le nombre d'heures travaillées et le salaire versé à chacun.

Les conservateurs défendent leur décision de rendre volontaire le recensement général par le fait que celui-ci est «intrusif». «Nous avons rendu le questionnaire détaillé de 40 pages facultatif parce que le gouvernement ne doit pas menacer de poursuivre ou d'emprisonner les Canadiens afin qu'ils divulguent des renseignements confidentiels et personnels», a indiqué dimanche le porte-parole du premier ministre, Dimitri Soudas. Alors si cette logique vaut pour les Canadiens en général, pourquoi ne vaut-elle pas pour les agriculteurs en particulier?

Sur les ondes de la radio de CBC, samedi matin, le ministre de l'Industrie, Tony Clement, a expliqué que ces informations

étaient nécessaires «pour aider les agriculteurs». «Ce qu'on dit aux associations d'agriculteurs c'est: "Remplissez le formulaire, cela aidera le gouvernement à vous aider et à aider vos activités agricoles."»

C'est exactement l'argumentaire servi par les différents groupes qui sont montés aux barricades ces dernières semaines pour réclamer le maintien du caractère obligatoire du recensement. Le bureau du ministre Clement n'a pas répondu à nos demandes d'explications hier.

Hier, le président de la Fédération canadienne de l'agriculture a expliqué pourquoi il était essentiel que le recensement agricole soit obligatoire. «Si vous le rendez volontaire, il y a un risque que le sondage ne soit plus statistiquement fiable», a expliqué Ron Bennett en entrevue avec *Le Devoir*. «Il y a des risques que les agriculteurs qui réussissent mieux répondent davantage que ceux pour qui ça ne va pas.»

Encore une fois, il s'agit du même argument servi par les défenseurs du recensement général obligatoire. A l'Union des producteurs agricoles, on reconnaît que la logique du recensement agricole devrait s'appliquer au recensement général. «Les arguments qui militent en faveur de cela [le maintien du recensement agricole] sont exactement les mêmes que ceux que l'on entend ces jours-ci en faveur du recensement général», explique le porte-parole de l'UPA, Patrice Juneau.

Affaire de Jedi

Notons par ailleurs que Dimitri Soudas a mis en lumière le fait que lors du recensement de 2001, 21 000 Canadiens avaient déclaré être de religion «Jedi», sans doute pour illustrer que les réponses extorquées des citoyens n'étaient pas fiables. Il appert qu'il s'agissait du résultat d'une campagne pro-Jedi lancée dans les pays anglo-saxons cette année-là.

En Grande-Bretagne, 39 000 personnes avaient inscrit «Jedi» comme étant leur religion en 2001. Cette option avait été ajoutée par le bureau du recensement après une campagne publique. Un député travailliste, Jamie Reed, se déclare d'ailleurs ouvertement Jedi. Toutes proportions gardées, la Nouvelle-Zélande avait décroché la palme, avec 53 000 Jedi au recensement, ou 1,5 % de la population. En Australie, 70 000 personnes s'étaient déclarées Jedi la même année. L'Australian Board of Statistics avait cru bon transmettre une consigne officielle à cet égard, invitant à cocher «Jedi» seulement si «c'est votre système de valeurs». Le nombre de personnes se déclarant sans religion avait diminué cette année-là, laissant croire que les Jedi n'étaient que des athées ayant un bon sens de l'humour.

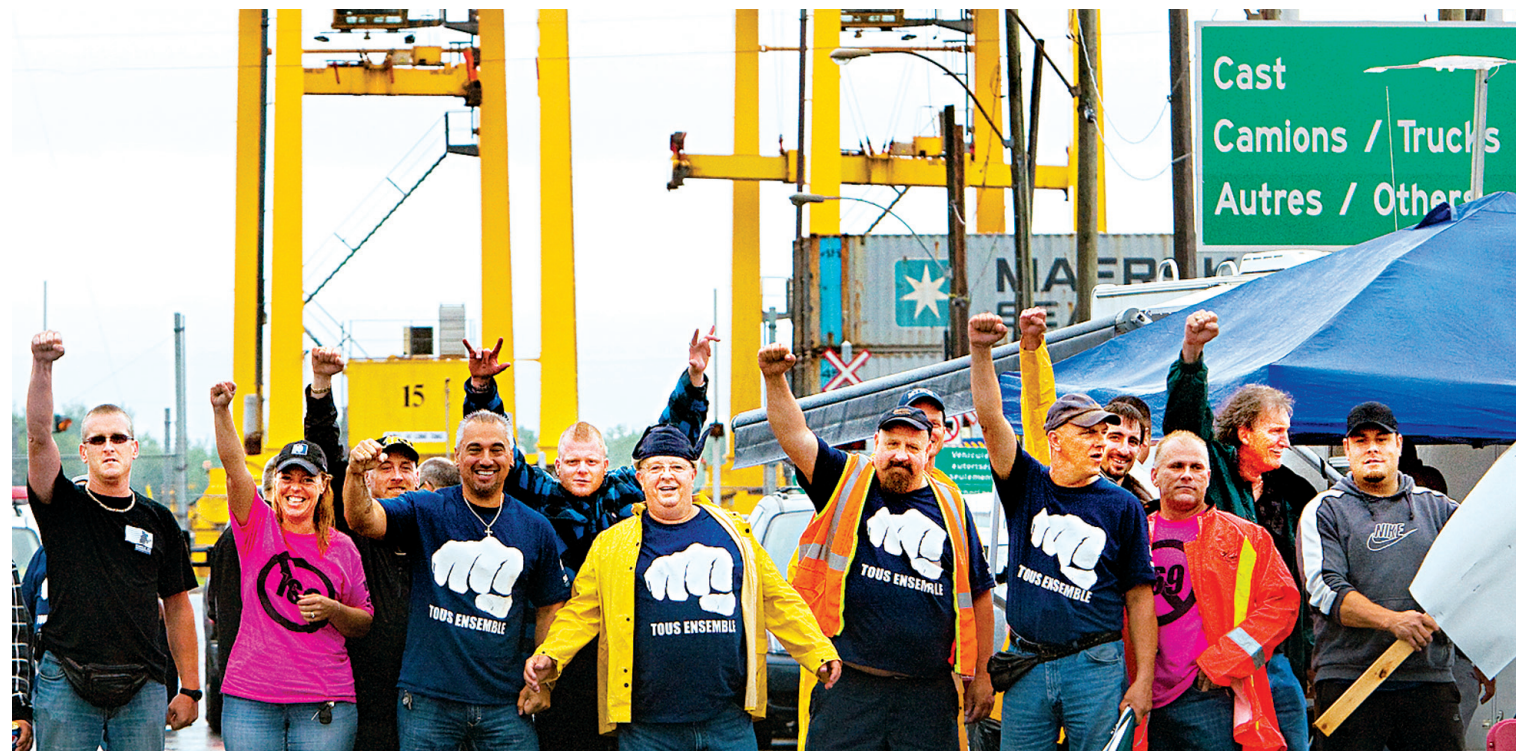
Le Devoir

EN BREF

Recensement: pas de conséquences pour les minorités francophones

Ottawa — Les francophones vivant à l'extérieur de la province de Québec n'auront qu'à remplir la version abrégée et volontaire du recensement pour être comptabilisés dans la population du pays, a affirmé le député conservateur Maxime Bernier. En en-

trevue à la Presse canadienne, M. Bernier a dit n'avoir aucune inquiétude quant aux répercussions possibles d'une conversion du questionnaire long du recensement fédéral à une version plus courte et volontaire l'an prochain. La Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada craint qu'un tel changement ait une incidence sur les données auxquelles se fie le gouvernement lorsque celui-ci doit décider à qui offrir des services bilingues. — *La Presse canadienne*



Les syndiqués en lockout appellent leurs confrères des ports de la côte est du Canada et des États-Unis à «ne pas toucher» aux conteneurs des navires détournés de Montréal.

Port de Montréal

Les débardeurs réclament la fin du lockout

Le président du syndicat lance un appel à la solidarité entre travailleurs

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le syndicat des débardeurs du port de Montréal réclame la fin du lockout, décrété dimanche soir par l'Association des employeurs maritimes (AEM). D'ici là, les syndiqués appellent leurs confrères des ports de la côte est du Canada et des États-Unis à «ne pas toucher» aux conteneurs des navires détournés de Montréal.

Le président du syndicat des 900 débardeurs du port de Montréal, Daniel Tremblay, a lancé hier un appel à la solidarité entre travailleurs. «On est en communication directe avec tous les ports. Ces gars vont nous suivre. Ils ne toucheront pas les conteneurs des navires détournés», déclare-t-il.

Une réunion est prévue, mardi prochain à Halifax, afin de faire le point sur le conflit de travail au port de Montréal avec des représentants de fédérations syndicales.

La décision de l'AEM d'exclure les 169 syndiqués ayant le moins d'ancienneté du programme de sécurité du revenu, qui garantit un salaire plancher à tous les débardeurs, et ce, indépendamment du nombre d'heures travaillées, est au cœur du conflit de travail.

Le syndicat avait réagi à la suite de l'annonce de l'employeur, fin juin, en contraignant les syndiqués à refuser systématiquement de faire des heures supplémentaires, ce qui

avait provoqué l'exaspération de l'employeur.

«[Selon] l'employeur, il y a 900 débardeurs qui sont assis à la maison et qui sont payés», déplore Michel Murray. «Quand il n'y a pas de navires, malgré ma disponibilité, j'ai une sécurité de revenu qui est garantie. Ça existe depuis 40 ans. Je suis très surpris que l'Association des employeurs maritimes dise aujourd'hui: "On remet ça en cause"», explique-t-il.

La mesure est financée par une taxe prélevée sur les conteneurs manutentionnés au port de Montréal.

Les syndiqués jouissent d'une garantie de salaire qui n'a plus sa raison d'être aujourd'hui, soutient pour sa part le porte-parole de l'AEM, Gilles Corriveau. «C'est le seul endroit au monde où les gens sont payés sans nécessairement travailler, parce qu'ils ont une garantie de travail et de revenu», martèle-t-il. M. Corriveau fait valoir que la réalité du marché a évolué considérablement depuis l'établissement du salaire plancher, il y a 30 ans.

«Nous espérons pouvoir résoudre tout ça le plus rapidement possible», conclut-il. Les débardeurs du port de Montréal sont sans contrat de travail depuis décembre 2008.

«La décision de la partie patronale signifie: si je ne travaille pas, je ne suis pas payée», explique Cynthia Harrison. La femme, qui

cumule cinq années d'expérience, fait partie des 169 employés qui ont vu leurs conditions de travail révisées, le 27 juin, par l'AEM. «On a un bon salaire, c'est vrai, mais les conditions de travail sont très difficiles», ajoute cette fille et petite-fille de débardeur. Toutefois, l'obligation d'être disponible pour travailler 24 heures sur 24, sept jours sur sept, 365 jours par année est non sans conséquence sur sa vie familiale, souligne-t-elle.

«J'ai l'impression qu'ils pensaient nous discuter avec cette action-là. Là, c'est le contraire, ça nous a unis», fait remarquer un employé syndiqué. Ses collègues faisaient la file, derrière

lui, afin de s'inscrire en vue de garnir les piquets de grève. Le syndicat exhorte aussi le ministre fédérale du travail, Lisa Raitt, à ne pas se mêler du conflit de travail. «On met en garde le gouvernement conservateur d'Ottawa de venir s'ingérer dans des relations de travail à Montréal [...] et de ne pas tomber dans le jeu de l'employeur», affirme Michel Murray, conseiller syndical au SCFP.

Mme Raitt a mentionné hier que le Service fédéral de médiation et de conciliation du Programme du travail était à la disposition des parties, sans plus.

Le port de Montréal paralysé

Pas un conteneur n'est entré ou sorti du port de Montréal de-

puis hier matin. Toutes les activités maritimes ont été arrêtées en raison du lockout, alors que le trafic ferroviaire et de camions a été suspendu à la suite de l'érection des piquets de grève.

L'activité portuaire génère des retombées économiques de l'ordre de 1,5 milliard de dollars par année. Près de 1 250 000 conteneurs y ont été manutentionnés, et ce, seulement l'année dernière.

«Les impacts vont se faire sentir dans une semaine ou deux. Ça va être assez rapide et ça n'affectera pas seulement l'économie montréalaise. Il ne faut pas prendre ça à la légère, avertit le professeur au Département de géographie de l'Université de Montréal Claude Comtois, qui est spécialisé dans le transport maritime. Il faut comprendre que le port de Montréal est un acteur économique majeur au Québec. Ça touche les citoyens, les manufacturiers, les camionneurs, etc.»

Le professeur de HEC Montréal Jacques Roy croit que le bras de fer sera de courte durée, mais que ses répercussions économiques seront non négligeables. «Ce n'est pas nécessairement la catastrophe dans tous les cas. Les bottes d'hiver, si elles sont une semaine en retard, on va survivre. Ce qui est vraiment urgent et périssable, ça risque de voyager autrement, ce qui occasionnera des coûts additionnels», affirme-t-il.

Le Devoir

Montréal projetterait d'installer des modules d'affichage à même son mobilier urbain

LISA-MARIE GERVAIS

La Ville de Montréal songerait à installer plus de 500 espaces d'affichage sur son mobilier urbain pour permettre aux citoyens de s'exprimer librement. Cette proposition est actuellement entre les mains de la Coalition pour la liberté d'expression (C.O.L.L.E.), qui fait le tour de ses membres pour recueillir les réactions et faire une contre-proposition à la Ville, a indiqué Sébastien Croteau, directeur général de l'Association des petits lieux d'art et de spectacle (APLAS) et instigateur de la Coalition.

Ainsi, des modules circulaires de 22 pouces de diamètres, un peu comme un moulin à prières utilisé par les bouddhistes tibétains, fixés à des poteaux ou des lampadaires, permettraient d'agrafer des affiches de 11 sur 17 pouces.

Jacques-Alain Lavallée, porte-parole de l'arrondissement de Ville-Marie, un secteur fort tou-

ché par l'affichage sauvage, a reconnu qu'un projet est à l'étude, mais sans vouloir en donner les détails. «Il va y avoir des espaces qui vont être mis en place. Pour le moment, on en est à dire étape. Je ne peux pas vous dire s'il y aura consultation publique», a-t-il indiqué à *Devoir*.

Jeudi dernier, un jugement de la Cour d'appel a donné raison au militant altermondialiste Jaggi Singh, à qui on reprochait d'avoir collé une affiche sur un poteau en 2000. M. Singh a contesté la validité du Règlement d'urbanisme de la Ville de Montréal, alléguant qu'il violait la liberté d'expression garantie par la Charte canadienne des droits et libertés.

Pour Sébastien Croteau, ce jugement ne fait que l'encourager dans la cause qu'il défend: celle de pouvoir communiquer l'art et la culture indépendante. «La Ville a une responsabilité en matière d'affichage. Elle doit fournir une solution de rechange», a-t-il soutenu. Dans une conférence de presse en mai

dernier, C.O.L.L.E. Montréal a demandé au maire de s'attaquer au problème plutôt que de s'acharner à sévir. À ce jour, les membres de la Coalition avaient recueilli jusqu'à 215 000 \$ en contraventions.

M. Croteau s'est donné jusqu'au début août pour sonder ses membres. Un rapport sur l'affichage, accompagné de recommandations, avait égale-

ment été remis à la Ville en mars dernier. Déclaré invalide par le jugement de jeudi dernier, le Règlement d'urbanisme, qui «interdit d'inscrire un message, de coller ou d'agrafer une affiche ailleurs que sur une surface prévue à cette fin» demeurera toutefois en vigueur jusqu'au début de l'année 2011.

Le Devoir

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

ACTUALITÉS

EN BREF

Itinérance: le RAPSIM demande 21 millions

Le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, le RAPSIM, demande à Ottawa de hausser à 21 millions le budget montréalais de la Stratégie de partenariats de lutte à l'itinérance (SPLI), actuellement de 7,8 millions. Le réseau, qui compte entre autres parmi ses membres la Maison du père et l'Itinéraire, s'inquiète également du fait que le fédéral n'ait pas encore confirmé les orientations de la SPLI ni versé les fonds pour 2011. Les différents groupes d'aide craignent un retard dans le versement des fonds, lequel menacerait les services offerts. — *Le Devoir*

Garderies en milieu familial: les menaces de grève sont levées

La présidente de la Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ), Sylvie Tonnelier, a indiqué que les moyens de pression ont été suspendus pour l'été en raison d'un débloqué dans les négociations avec le gouvernement. Plus tôt en juillet, plusieurs parents avaient dû patienter avant de déposer leurs enfants à la garderie puisque les intervenantes avaient retardé l'ouverture des portes de deux heures. Elles avaient ensuite menacé de tenir des journées complètes de grève durant l'été. Cette courte manifestation tenue le 5 juillet semble toutefois avoir porté ses fruits puisque des séances de négociation se tiendront en août, ce qui n'était pas prévu au calendrier initial. Sylvie Tonnelier a tenu à rassurer les parents en mentionnant que pour le reste de l'été, il n'y aura aucune interruption de service. Les intervenantes en services de garde tentent d'obtenir une première convention collective. — *La Presse canadienne*

Omar Khadr accepte d'être défendu par Jon Jackson

Cuba — Omar Khadr a finalement accepté d'être défendu par le lieutenant-colonel Jon Jackson, l'avocat que lui a assigné la cour martiale américaine qui le jugera bientôt à la base de Guantanamo Bay, à Cuba. La semaine dernière, le juge militaire Patrick Parrish s'est opposé à la requête du jeune Canadien, qui a indiqué vouloir se défendre seul. Lors d'une audition de l'enquête préliminaire devant précéder son procès pour crimes de guerre, le jeune homme de 23 ans a qualifié d'impopulaires les procédures judiciaires de la cour martiale américaine. Il a affirmé qu'il ne croyait pas la tenue d'un procès juste possible et a dit s'attendre à écopé d'un emprisonnement d'au moins 30 ans. Pour sa part, le lieutenant-colonel Jackson affirme que l'éthique professionnelle lui commande d'assurer la défense d'Omar Khadr. Le jeune homme est soupçonné d'avoir lancé une grenade qui a causé la mort d'un soldat américain lors d'affrontements militaires en Afghanistan, en 2002, alors qu'il avait 15 ans. Son procès doit débiter le 10 août. — *La Presse canadienne*

Meurtre prémédité: le capitaine Semrau est acquitté

Gatineau — Le capitaine Robert Semrau, des Forces canadiennes, a été acquitté hier, en cour martiale, de l'accusation de meurtre non prémédité d'un insurgé afghan blessé et désarmé, en octobre 2008, dans la province de Helmand, dans le sud du pays. Le militaire, âgé de 36 ans, a par ailleurs été reconnu coupable d'une accusation moindre de conduite déshonorante, portée en vertu de la Loi sur la défense nationale. Il faisait face en tout à quatre chefs d'accusation: deux en vertu du Code criminel et deux en vertu de la Loi sur la défense nationale. Durant le procès en cour martiale, le capitaine Semrau ne s'est jamais avancé à la barre pour témoigner, et son avocat n'a présenté aucun élément de preuve. Le jury en cour martiale, composé de cinq militaires, avait commencé à délibérer samedi. — *La Presse canadienne*

Aide française à la reconstruction d'Haïti

Un canular qui ne fait pas sourire les autorités

Des militants québécois auraient pris part à la supercherie

ALEXANDRE SHIELDS

Un groupe de militants dont font partie des Québécois a revendiqué la création d'une réplique du site du ministère français des Affaires étrangères et européennes sur lequel Paris annonçait prétendument son intention de verser 17 milliards d'euros à Haïti pour aider à la reconstruction du pays. Un canular qui n'a pas fait sourire les autorités politiques, qui étudiaient la possibilité d'intenter des recours judiciaires contre ses auteurs.

Le regroupement en question, qui se fait appeler le Comité pour le remboursement immédiat des milliards envolés d'Haïti (CRIME), a mis en ligne le 14 juillet ce site très similaire au site officiel. Mais celui-ci marquait un virage pour le moins marqué dans la politique de l'Hexagone à l'égard de la «perle des Antilles».

On pouvait ainsi visionner une vidéo dans laquelle une prétendue porte-parole du Quai d'Orsay annonçait fièrement «l'initiative la plus ambitieuse jusqu'ici pour la reconstruction d'Haïti», initiative par laquelle la France s'engageait «à rembourser les 90 millions de francs or qu'elle avait exigés de la part d'Haïti pour le dédommagement des colons, à la suite de son indépendance, au début du XIX^e siècle». En y ajoutant des intérêts annuels de 5 %, la somme totale s'élèverait aujourd'hui à 17 milliards d'euros, ou 21 milliards \$US. «Séisme en Haïti: la France se hisse au premier rang des pays donateurs avec un engagement de 17 milliards d'euros», titrait aussi le communiqué envoyé à différents médias.

«Certains diront que le contexte actuel de crise financière internationale n'est pas le meilleur moment pour un plan aussi ambitieux», soulignait la fausse porte-parole du ministre au cours d'une conférence de presse factice. Mais c'est justement dans une telle situation [...] que nous nous devons de revenir à nos valeurs fondamentales: «liberté, égalité, fraternité». Celles-ci doivent devenir les piliers de l'économie mondiale si nous voulons cette fois-ci nous assurer que les Haïtiens puissent, eux aussi, bénéficier de la prospérité économique.» Un style de militantisme qui rappelle beaucoup les



EDUARDO MUNOZ REUTERS

Le regroupement responsable du canular avait laissé croire que la France verserait 17 milliards d'euros pour la reconstruction d'Haïti, victime d'un séisme le 12 janvier dernier.

Yes Men, ce groupe américain qui a multiplié les pastiches du même genre au cours des années.

Certains médias ont rapporté la nouvelle, dont l'Associated Press, le *Nouvel Obs* et le *New York Times*. Mais Paris a rapidement démenti la nouvelle et a fait fermer le site, qui a depuis été ouvert à une nouvelle adresse. *L'Express* a pour sa part tenté de remonter la piste des faussaires. Celle-ci conduirait à Montréal. Une source a d'ailleurs confirmé au *Devoir* que des militants québécois avaient pris part au canular.

Pour la porte-parole du groupe, l'important était d'attirer l'attention sur la misère qui sévit en Haïti. Selon celle qui s'est présentée sous le pseu-

donyme de «Laurence Fabre», la très vaste majorité des pays qui avaient promis leur aide financière à la suite du tremblement de terre de janvier dernier n'ont toujours rien versé. *Le Devoir* soulignait d'ailleurs récemment que six mois après le violent séisme qui a dévasté Haïti, le Canada n'a toujours pas versé sa contribution promise de 400 millions au Fonds de reconstruction d'Haïti. Et il n'est pas le seul. À peine 1,9 % des 5,4 milliards \$US promis à court terme par la communauté internationale ont été versés jusqu'à maintenant.

Le Devoir

SIDA

Un gel permettrait aux femmes de se protéger elles-mêmes contre le virus

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Après plusieurs années d'essais infructueux et d'espoirs déçus, un nouveau gel vaginal microbicide testé en Afrique du Sud semble réduire de moitié le risque pour les femmes de contracter le VIH. L'étude, publiée sur le site Web de la revue *Science*, a été dévoilée hier à Vienne dans le cadre de la conférence internationale sur le sida.

Chez les Africaines utilisant le gel à base de Tenofovir, l'incidence du sida a chuté de 39 % comparativement au groupe qui utilisait un gel placebo. L'incidence a même été réduite de 54 % chez les femmes qui utilisaient le gel plus souvent, ont découvert le couple de scientifiques de l'origine de l'étude, Salim et Quarraisha Abdool Karim, du Centre pour le programme de recherche sur le sida en Afrique du Sud (CAPRISA) à Durban. La clé de l'efficacité du produit semble résider dans son utilisation fréquente et adéquate.

Les scientifiques ont testé le gel sur 445

femmes âgées entre 18 et 40 ans, à haut risque de contracter l'infection. Autant de femmes utilisaient un gel placebo. Elles devaient appliquer le produit 12 heures avant une relation sexuelle ainsi que dans les 12 heures suivantes. Chaque mois, les scientifiques les questionnaient sur leur utilisation du gel ainsi que du condom. Ni effets secondaires, ni résistance du virus au produit ne se sont manifestés pendant les 30 mois de l'étude clinique de phase II. À la fin, 38 femmes utilisant le gel avaient tout de même contracté le VIH. Elles étaient 60 dans le groupe placebo.

Une étude de phase III de deux ans est déjà amorcée avec un groupe de 4000 femmes afin de confirmer ces résultats encourageants. Les scientifiques se demandent si le degré de protection offert suffit pour mettre le produit sur le marché. Il coûterait environ 25 sous par dose, et protège aussi partiellement contre l'herpès.

À Vienne, cet espoir de protection pour les femmes dont les partenaires sexuels refusent de porter le condom a suscité l'enthousiasme.

Pour Michel Sidibé, directeur général de l'ONUSIDA, «nous donnons de l'espoir aux femmes. Pour la première fois, nous voyons des résultats pour un essai de prévention initié et contrôlé par des femmes. Si c'est confirmé, un microbicide peut être une option puissante pour la révolution de la prévention et nous aider à casser la trajectoire de l'épidémie de sida.»

«C'est un des grands essais de l'histoire du VIH», croit le directeur général de l'Agence française de recherches sur le sida, Jean-François Delfraissy. Il salue cet «outil de prévention pour la première fois géré par les femmes».

Depuis deux décennies, plusieurs gels s'étaient avérés soit peu efficaces, soit carrément inutiles ou même dangereux lors de tests cliniques.

Le Devoir

Avec l'Agence France-Presse et Associated Press

Téléphone : 514 985-3322

Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :

petitesannonces@ledevoir.com

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES

400 • 499 OFFRES D'EMPLOI

500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES

600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

2 min. MÉTRO ACADIE - Cachet. Très gr. 3 1/2, lumineux, rénové, pl. bois, poêle, frigo, 685\$ chauffé, eau chaude, libre. 514 835-7502

AHUNTSIC 4 1/2 const. neuve, gr. balcon, h-triplex, ensoleillé, a/c, pas d'animaux, ref., libre, 514-884-4376

AHUNTSIC, 6 1/2, 2ème. Vue rivière, face parc, 3 c.c. Cuis. et s. de b. ent. rénovées, fenêtres sur 3 côtés, 2 puits lum. Pl. bois et céram. Vitraux, portes françaises. Terrasse 19 x 40. Août. 1500\$ chauffé. 514 387-8164

CDN. AVENUE RIDGEWOOD Grands 1 1/2 et 3 1/2. Chauffé/eau chaude inclus. Contactez Kim. 514 710-7157

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

PLATEAU - Ch-Colomb/Mt-Royal 7 1/2, haut triplex, 3 c.c., pl. bois. Balcons, Cachet. Rénové. Août. 1500\$. 514 521-8871

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT BEAU 5 1/2, BAS DUPLEX tranquille, près services, s-sol compris, accès exclusif grand parterre, les entrées lav/séc., lav-vaiss, compris, balcons av/arr., idéal couple mature, non-fum., pas d'animaux, réf. et eng. de crédit, 1250\$ 1-289-241-8787

Rosemont - Petite Patrie 6 1/2. Haut duplex rénové, les entrées, eau chaude incluse. 1225\$. Juillet. 514-948-0411

V.M.R. beau 3 1/2 spacieux, rénové, équipé, chauffé, près services, train, autobus et métro. 835\$ 514 713-5281

WESTMOUNT, AVE MELVILLE Grands 4 1/2 et 5 1/2. Chauffé/eau chaude inclus. Contactez Kim. 514-710-7157

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

À PARIS Atelier meublé disp. en août Équipé, 2 c.c., ensoleillé, calme, entrée privée, jardin, sympathique quartier de Belleville, à 10 min. de Châtelet en métro. 1400\$/2 sem. ou 750\$/sem. (33) 1.40.30.09.14 riouxchristian@yahoo.com

176
CHALET À LOUER

BORD de l'eau-lac 7 fies (Québec) 3 chalets luxueux. 418 571-9775 www.leschaletsavantage.com

176
CHALET À LOUER

BORD de MER-L'ISLET sur MER Condos à louer (ou à vendre) 418 856-607-0 541 514 522-6229 www.foieblancsurmer.com

301
ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ARTS à vendre www.oeuvresdarts.ca

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

320
AMEUBLEMENT

AMEUBLEMENT de salon et chambre à coucher d'un particulier. Pour information et rendez-vous: 514 522-6229 (soir et w/nd) 514 985-3399 (jour)

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ? Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

575
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD Emballage - Entreposage - Planos. Assurances compl. Estim. gratuite. www.breton-savard.com 514 254-1447

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHRÉNIE

1 personne sur 100 souffre de schizophrénie

De l'information pour comprendre, du soutien et de l'entraide pour mieux vivre.

514 251.4000 poste 3400
1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'apprends différemment parce que j'ai de la difficulté... »

www.aqeta.qc.ca

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

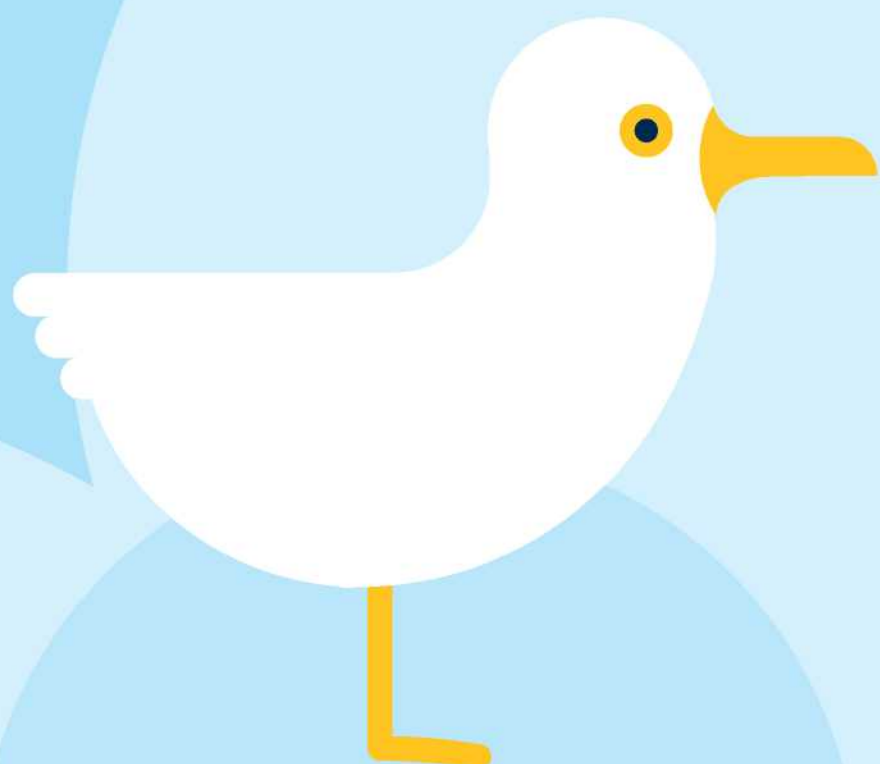


porter

raffinée sur toute la ligne

Partons, la mer est belle !

Halifax en vue ! Deux vols Porter par jour vers Halifax.



Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 21 juillet.

TORONTO 23 par jour	HALIFAX	ST. JOHN'S	SUDBURY	THUNDER BAY	BOSTON	CHICAGO	NEW YORK
89* \$	124* \$	159* \$	169* \$	139* \$	189* \$	189* \$	121* \$

Réservez en ligne, appelez au 1-888-619-8622 ou contactez votre agent de voyages.

* Réservez avant le 21 juillet 2010 pour vos trajets avant le 15 décembre 2010. Porter peut exiger des réservations jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com

ÉDITORIAL

Achat des F-35

L'intégration militaire

Elle est déjà loin, l'époque où le Canada pouvait prétendre au rôle de conciliateur lors de conflits mondiaux. Avec l'achat de 65 avions de chasse F-35 au coût astronomique de 16 milliards de dollars en comptant l'entretien, le gouvernement conservateur de Stephen Harper confirme l'intégration accélérée du Canada à la politique américaine de gendarme du monde. Est-ce bien là la volonté des Canadiens? On en doute!



donc jamais fait ses preuves.

Selon les experts, l'aspect furtif (difficile à repérer) de cet appareil le destine de façon explicite au combat en pays étrangers puisqu'une telle caractéristique n'est d'aucune utilité pour la surveillance de son propre territoire. Plusieurs raisons expliquent ce choix, tels les 700 millions promis par le Canada pour le développement de cet appareil, dont 170 millions ont déjà été dépensés, l'assurance d'un prix ferme si la commande est passée avant la mise en production, sans oublier la possibilité pour les fournisseurs canadiens de soumissionner dès maintenant pour l'obtention de contrats.



JEAN-ROBERT
SANSAFACON

Mais la première raison, peut-être la plus importante, est le fait que voilà un appareil qui s'intègre parfaitement au plan américain de

maintien de l'ordre dans un monde en proie à l'instabilité. Après l'Irak et l'Afghanistan, c'est au tour de l'Iran et de la Corée du Nord de présenter des signes menaçants pour la sécurité américaine. Or, contrairement aux années Trudeau et Chrétien, le Canada de Stephen Harper ne veut plus se satisfaire d'une réputation de gardien de la paix et souhaite plutôt s'affirmer offensivement aux côtés de son allié économique et idéologique, les États-Unis.

Bien sûr qu'il y a des avantages à un tel virage, le plus évident étant de nature économique. Entre 2000 et 2009, les dépenses militaires du gouvernement canadien ont bondi de 50 %. Si le Canada se présente comme l'allié le plus fiable du Pentagone, ses entreprises seront perçues comme des partenaires à part entière du complexe militaro-industriel nord-américain au lieu de concurrents menaçants pour l'emploi et la sécurité nationale des États-Unis. Puisqu'il faut équiper nos soldats de façon adéquate, ajoutent les conservateurs, aussi bien obtenir notre part des retombées économiques.

Dans le cas du F-35 comme dans celui des hélicoptères Chinook ou des avions de transport C-130J, chaque constructeur s'engage à dépenser au Canada l'équivalent du prix d'achat des appareils. Au fil des ans, cela pourrait entraîner 12 milliards en retombées compte tenu du fait que Lockheed Martin prévoit construire 3000 F-35, dont seulement 65 iront aux Forces canadiennes.

Qui profitera de cette manne? Ottawa laisse la société américaine libre de choisir les fournisseurs qui l'intéressent. Le Québec étant spécialisé dans l'aérospatiale avec des firmes comme Pratt and Whitney, CAE, Héroux-Devtek et L-3 MAS, il n'est pas mal placé pour tirer son épingle du jeu. Mais rien n'est gagné d'avance, comme l'a montré la première ronde d'attribution des contrats d'entretien du C-130J (aussi Lockheed Martin) qui a profité exclusivement à des firmes hors Québec. En l'absence de politique de répartition régionale, la vigilance s'impose donc de la part du gouvernement Charest et de la députation québécoise à Ottawa.

Cela étant dit, les mêmes conditions au chapitre des retombées économiques auraient tout aussi bien pu être posées à un autre constructeur, comme il aurait aussi été possible de choisir un appareil moins cher destiné exclusivement à des missions de défense du territoire canadien. Si le gouvernement Harper a choisi avant l'heure, et sans appel d'offres, d'équiper son armée de l'appareil qui sera au centre de la stratégie militaire des États-Unis d'ici dix ans, c'est qu'il entend y jouer un rôle actif comme c'est le cas déjà en Afghanistan. Dans ces conditions, la moindre des choses aurait été de demander l'avis des Canadiens avant de les entraîner dans une spirale dont l'histoire nous a appris qu'il est toujours beaucoup plus difficile d'en sortir que de s'y engager.

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEÉ BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



REPRISE

L E T T R E S

Recensement et assimilation

Plusieurs semblent s'insurger devant la décision du gouvernement Harper de mettre fin à l'obligation de répondre au long questionnaire envoyé précédemment au cinquième de la population, la partie qui allait au-delà de la langue maternelle. Recensement après recensement, l'assimilation des francophones et une réduction de leur proportion dans la démographie canadienne sont pourtant déjà manifestes. Le déclin rappelle celui du manque de leadership ou de volonté politique que le Commissaire aux langues officielles observe rapport après rapport.

D'autre part, on sait fort bien que les données du recensement sont utilisées par les bureaucrates et politiciens des villes et provinces du reste du Canada (RdC) pour justifier toutes prestations de services potentiellement liées au français: bibliothèque, musée, culture, relations publiques/affichage, service à la clientèle, personnel, écoles d'immersion, enseignement postsecondaire, etc. Il est électoralement donc rentable en temps de compressions de réallouer les budgets aux démographies asiatiques montantes, par exemple. Nos amis asiatiques, anglophones ou issus de la nouvelle immigration qui très souvent par le passé envoyaient leurs enfants en immersion réalisent que le français n'est plus considéré sérieusement et s'en éloignent. Inutile de mentionner l'impact sur notre prochaine génération de francophones, les nouveaux arrivants francos ou encore les derniers résistants.

Pourquoi donc alors s'entêter à continuer de mesurer le taux de mortalité des francophones dans le RdC aux cinq ans? Cette pratique n'a certes pas aidé à mettre à jour les politiques publiques canadiennes en matière de dualité linguistique et médias, entre autres. Pourquoi ne pas plutôt essayer de voir quelle nouvelle réalité linguistique l'a remplacé dans un monde multilingue et superbranché? Témoin d'un déclin récent marqué de la situation du français dans l'Ouest canadien, je ne peux que conclure que ceux qui se préoccupent des données linguistiques du recensement sont isolés dans des ghettos linguistiques institutionnels autant dysfonctionnels que mal branchés. De meilleures politiques publiques liées à une

reprise de français pourraient être élaborées si plus de Canadiens étaient motivés à leur brasser la cage. Entre-temps, je désespère...

Réjean Beaulieu

Vancouver, le 16 juillet 2010

Faire peur aux jeunes

De nombreux jeunes Québécois et Canadiens ont été durement réprimés lors de leur participation aux manifestations entourant la tenue du sommet du G20 à Toronto à la fin du mois de juin. Un millier d'entre eux ont été pour la grande majorité arrêtés de façon illégale et arbitraire et durement traités lors de leur incarcération. Plusieurs ont été poursuivis en justice et ont dû verser de fortes cautions pour être libérés, sans compter les séquelles psychologiques et l'impact du traitement dont ils ont été victimes sur leur militantisme futur. Il semble notamment que les jeunes Québécois étaient spécifiquement visés par les forces de l'ordre.

Je me rappelle l'an dernier l'intervention musclée de la police de Montréal contre les militants du Centre social autogéré de Pointe-Saint-Charles et de leurs sympathisants qui occupaient un local désaffecté du quartier, et également il y a plusieurs années la répression abusive de la part de la Sûreté du Québec vis-à-vis d'étudiants du secondaire qui manifestaient sur le pont Jacques-Cartier.

Nous déplorons souvent la faible participation des jeunes dans notre société et dans les affaires de notre planète, et lorsque certains d'entre eux expriment leur indignation et leur colère et tentent de réveiller et de conscientiser les autres citoyens, voilà le traitement qu'on leur réserve. De quoi leur faire peur et décourager certains d'entre eux de recommencer et ainsi les inciter à se réfugier comme bien d'autres dans le matérialisme, l'individualisme, l'indifférence, l'impuissance et la résignation.

La liberté d'expression est de plus en plus bafouée dans le contexte actuel de l'accentuation du développement du capitalisme sauvage à l'échelle planétaire. Les politiciens souvent discrédités et désavoués mis en place par les milieux d'affaires doivent se réunir derrière un immense mur de sécurité que monsieur Harper a fait installer au coût d'un milliard de dollars de notre argent. Il est im-

portant que les citoyens comme nous qui avons été à leur âge ou qui sommes encore actifs dans les mouvements sociaux exprimons notre indignation et notre colère au gouvernement fédéral et à la GRC à la suite des interventions policière et judiciaire de Toronto. Il est également important de soutenir financièrement ces jeunes et les organisations qui les supportent. Notre démocratie en dépend.

Yves Chartrand

Montréal, le 19 juillet 2010

Lettre au ministre de la Santé

Le 13 juillet, vous annoncez votre projet de payer les traitements de fertilité. Lors d'une entrevue, pour appuyer votre décision vous dites: «Les couples infertiles ne peuvent pas être discriminés. [...] Nous ferons même des économies, puisqu'il y aura moins de dépenses liées aux grossesses multiples... et puis cela augmentera la natalité» (entre 2000 et 3000 bébés pour 65 millions de dollars!). Comme le réseau public est surchargé, il s'agit encore une fois d'une subvention déguisée aux cliniques privées.

Quelques jours plus tôt, quant aux déclarations du Dr Alain Poirier, directeur national de la santé publique, et du Dr Réjean Thomas, de la clinique Actuel, sur l'accroissement majeur des ITSS (infections transmises sexuellement et par le sang), vous teniez un tout autre discours: «Dans un contexte budgétaire difficile, il fallait faire des choix.» Au diable la prévention! Au diable les cours d'éducation sexuelle dans les écoles! Pourtant, les chiffres sont éloquentes: environ 40 000 Québécois recevront un diagnostic d'ITSS cette année. De ce nombre, 15 000 auront la chlamydia, elle a plus que doublé depuis 10 ans, les deux tiers sont des jeunes âgés entre 15 et 24 ans. Ce serait la première cause évitable d'infertilité. Ajoutons la gonorrhée: 132 % d'augmentation; la syphilis: un cas par jour diagnostiqué, etc. Et chaque fois, on sort la carte d'assurance-maladie.

Pourtant, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Je suis tannée de ceux qui ne savent pas compter, ou qui comptent trop bien peut-être.

Louise Archambault

Le 18 juillet 2010

LIBRE OPINION

Plaidoyer pour la lenteur

DANIEL LANDRY

Professeur de sociologie au collège Laflèche

Aux premières heures de la révolution industrielle, les indicateurs de temps traditionnels (le soleil et le clocher de l'église paroissiale) étaient bien insuffisants. Le temps, c'est de l'argent! Il fallait donc commencer à rythmer la vie des travailleurs au tic-tac des horloges. Pour les entrepreneurs, il importait d'abord d'être efficaces, c'est-à-dire de réaliser un objectif avec le minimum de moyens engagés. Chaque seconde devenait précieuse. Conséquence, pour les travailleurs, la ponctualité et la bonne gestion du temps n'étaient plus seulement des qualités, elles devenaient des préalables à l'emploi et des conditions à l'inclusion sociale.

Cette obsession de l'horloge nous conditionne plus que jamais aujourd'hui. En faire le plus possible en moins de temps possible! Pour qu'ils se développent «intégralement», des enfants de cinq ans ont des horaires de p.-d.g. de grandes compagnies. On cherche à concilier travail-famille en ne compromettant ni un ni l'autre. Les parents hyperactifs organisent donc leur quotidien à la lumière du credo de l'efficacité, tout imprévu devenant source de stress. Même les loisirs, vacances et temps libres sont mieux gérés que ne le ferait un planificateur d'événements. Quant à la

vieillesse, elle est perçue comme un signe de péremption et d'incapacité. Elle est donc repoussée, cachée, botoxée ou tout simplement niée.

Ce portrait oblige la prise de conscience des liens intrinsèques entre un tel mode de vie et d'importantes problématiques sociales (épuisement professionnel, agisme, hyperactivité chez les enfants, surmédication). Contrairement à ce qu'annonçaient certains intellectuels des années 1960 et 1970 à propos d'une société des loisirs à venir, la vie quotidienne des années 2000 s'est accélérée, devenant de plus en plus stressante.

Le mouvement slow

Trouver une solution de rechange à cette société rapide, c'est ce qu'a fait Carlo Petrini à la fin des années 1980 en fondant le mouvement *slow-food*. Il réagissait alors à l'émergence du *fast-food* en Italie. Initialement, l'objectif était de préserver les spécificités régionales en alimentation en s'opposant à la standardisation des goûts qu'offrent les grandes chaînes de restauration rapide. Mais en prenant exemple sur l'alimentation, le *slow-food* critique également la spirale infernale de la performance et de la rapidité dans laquelle nous sommes plongés. Il souhaite révaloriser la qualité et le plaisir au détriment de la quantité et de l'efficacité.

Cette philosophie s'étend maintenant au-delà de l'alimentation. Città Slow (créé en 1999) est un réseau mondial de villes qui s'engagent à ralentir la vie de ses citoyens. Slow Money est un mouvement récemment créé aux États-Unis afin de ralentir les flux de capitaux pour investir plutôt à l'échelle locale. Le Slow Media (ou «*slow TV*» comme le dit Stéphane Bureau au Québec) renvoie à ce désir d'approfondir des contenus plutôt que d'ingérer de façon boulimique des tonnes d'informations. Le Slow Travel partage les valeurs de l'écotourisme. Il favorise les voyages à faible coût et les interactions avec les populations locales plutôt que les voyages à l'aide d'une liste à cocher des «choses à ne pas manquer».

La Slow Life, elle, renvoie aux valeurs partagées par les défenseurs de la décroissance et de la simplicité volontaire, c'est-à-dire une vie où sa consommation et son impact sur l'environnement sont réduits au maximum.

Bien qu'il soit peu probable que chacun transforme radicalement son mode de vie et adhère pleinement aux valeurs du mouvement slow, il s'avère essentiel de s'en inspirer. Prendre le temps pour mieux éduquer, pour mieux soigner, pour mieux soutenir les laissés-pour-compte de ce système «trop» efficace et pas assez humain. D'ailleurs, il s'agit assurément d'un modèle à placer au cœur de nos politiques publiques.

IDÉES



SHANNON STAPLETON REUTERS

RECENSEMENT 2011

Le théâtre des peurs

PIERROT PÉLADEAU

Spécialiste en évaluation sociale de systèmes d'information et membre du Laboratoire éthique et vieillissement du Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (CRIUGM)

Connaissez-vous quelqu'un qui aurait rempli le questionnaire de recensement par crainte de payer une amende ou d'aller en prison pour non-réponse? Non? Quelqu'un ne l'ayant pas rempli aurait-il eu cette crainte? Non plus? Alors, posons la question: de quoi le gouvernement Harper a-t-il peur, lui?

La décision de soustraire le questionnaire long du cadre légal obligatoire du recensement pour le rendre volontaire a engendré des craintes réelles. Les milieux scientifiques, d'affaires et municipaux craignent un affaiblissement de la fiabilité des données nécessaires à leurs travaux et décisions stratégiques. Les organisations de francophones hors Québec, de femmes et d'autres minorités redoutent de ne plus disposer des chiffres sur lesquels fonder la défense de leurs droits et intérêts.

Cependant, l'accusation selon laquelle les conservateurs ne veulent plus recueillir des informations susceptibles de contredire leurs politiques colle mal. Premièrement, il s'agirait d'un jeu dangereux: les résultats biaisés d'un recensement bâclé pourraient en desservir. Deuxièmement, cette explication cadre mal avec une augmentation de 50 % du nombre de questionnaires longs (de 3 à 4,5 millions de ménages au coût additionnel de 30 millions de dollars) et une campagne de publicité incitative. Troisièmement, les pointilleuses pratiques de révision des programmes de ce gouvernement et, surtout, les stratégies de politique de division de l'électorat (*wedge politics*) du Parti conservateur requièrent des statistiques de références fiables.

Diviser pour mieux régner

JOCELYN CARON

Strasbourg

Une récente décision du gouvernement fédéral de rendre la complétion d'une partie du recensement optionnelle est une mesure inquiétante. Ce choix, en plus de nuire à la qualité de l'information recueillie par le recensement, confirme la tendance du gouvernement conservateur à calquer les méthodes de ses frères idéologiques du sud de la frontière.

Comme bien d'autres avant elle, cette décision est directement inspirée du manuel politique des conservateurs états-uniens. En effet, il y a de ça quelques mois, une frange du mouvement conservateur états-uniens, proche de la mouvance du Tea Party, a fortement décrié le recensement américain en affirmant que c'était une «invasion de la vie privée» et que cela «augmentait le contrôle du gouvernement sur les citoyens». Certains ont même encouragé les citoyens à ne pas répondre au questionnaire.

Peur(s) de l'électorat

Revenons aux questions de départ. Au dernier recensement, il n'y a eu qu'une seule personne poursuivie pour non-réponse. Pourtant, plus de 3 % des ménages n'avaient pas participé. Sans être inquiétés. Pourtant, parmi les participants, nombreux furent ceux qui omirent une question ou y ont répondu curieusement. Par exemple, des milliers ont donné «Jedi» (Star Wars) comme religion ou «Humain» comme origine ethnique. Sans être plus inquiétés. Car la population canadienne demeure l'une des plus disciplinées du monde. Dans l'histoire récente, les rares Canadiens poursuivis furent des individus isolés qui ont ouvertement déclaré vouloir faire acte de désobéissance civile. Or, voilà précisément ce dont les conservateurs auraient peur.

Le recensement états-uniens d'avril dernier a été l'objet d'appels enflammés à la désobéissance civile issus de mouvements de droite (notamment autour du Tea Party) et d'organisations de citoyens d'origine latino-américaine, toutes méfiantes de l'État. Appels endossés par des communautés religieuses, des personnalités des médias et même des élus, y compris une représentante au Congrès. Les polémiques produisirent des effets contradictoires. D'une part, les refus ouverts de participer ont considérablement augmenté et le nombre d'agressions contre les recenseurs (dont voies de fait, prises de véhicules en marche et coups de feu) a triplé. Mais d'autre part, la participation a connu une augmentation significative (72 %) au lieu de la diminution anticipée (64 %).

Au paisible Canada, n'importe quel gouvernement serait embarrassé de soudain devoir poursuivre non plus un excentrique isolé, mais plusieurs personnages représentant des courants d'opinions organisés. Pour un gouvernement conservateur, minoritaire en plus, ce serait carrément une calamité. Il lui faudrait s'attaquer à des champions de segments des électeurs qu'il courtise, souvent très habiles dans l'usage des médias sociaux.

Même lignée

Au Canada, le ministre responsable du recensement, Tony Clement, a dit vouloir «mettre fin à la coercition de l'État» et dit trouver «les questions très intrusives», version plus nuancée, mais dans la même lignée que ce que l'on entend aux États-Unis.

Il ne faut toutefois pas se leurrer, car ces belles paroles, dans les deux pays, cachent la véritable raison de la réticence au recensement. Un recensement de qualité permet d'élaborer des politiques publiques de qualité. Sans données fiables, les politiques publiques deviennent inefficaces, voir inutiles, ce qui diminue leur occurrence. Le mouvement conservateur est connu pour sa réticence quant à l'intervention de l'État: miner le recensement mine l'intervention des différents gouvernements.

Dossier qui divise

Le gouvernement conservateur, comme ses homologues états-uniens, entend utiliser ce

Volontaire

Sa solution est donc de rendre volontaire le questionnaire long. Le plus intrusif de la part de cet État honni par une certaine droite et redouté dans certaines communautés craintives ou issues de pays autoritaires. Celui contenant aussi les questions les plus délicates (religions, ethnicité, couples de même sexe, revenus). Devenu volontaire, plus de désobéissance civile possible.

Bien menée auprès d'une population déjà disciplinée, cette stratégie pourrait produire d'excellents résultats. Au moins tout autant que la décision de 1971, bien plus audacieuse, d'abandonner les entrevues par recenseurs pour les remplacer par des questionnaires autoadministrés par les citoyens eux-mêmes.

Cependant, cette solution est marquée du fait qu'elle fut prise sans préavis, ni consultation des multiples milieux intéressés (contrairement à une tradition bien établie). Cela par un gouvernement dont souvent les décisions apparaissent plus fondées sur l'idéologie que sur les faits et qui, en plus, est soupçonné de vouloir réduire le rôle d'analyse publique joué par Statistique Canada. C'est-à-dire qui, sans attaquer la production et la qualité des données, chercherait à accroître son contrôle sur leur interprétation.

Ô ironie

La politisation du recensement comportait le risque d'une polarisation de l'opinion; cela pourrait accroître les probabilités de réalisation du mouvement que le gouvernement voudrait prévenir. Ironiquement, l'empressionnement des partis d'opposition à promettre le rétablissement du caractère obligatoire du questionnaire long garantirait aux conservateurs le ralliement des segments de l'électorat dont il craignait la contestation. Tout aussi ironiquement, le caractère éducatif de la polémique pourrait aussi consolider la participation de la population.

Encore une fois, les conservateurs joueraient adroitement la politique de division en manœuvrant subtilement sur de puissantes émotions: les peurs.

dossier comme ce que l'on appelle chez nos voisins un «wedge issue», c'est-à-dire un dossier qui divise la population afin de rallier une courte majorité de gens et mettre l'opposition dans l'embarras.

En effet, si cette dernière réclame haut et fort le retour de l'obligation de remplir le questionnaire long, le gouvernement aura le beau jeu de se draper dans la vertu et d'accuser l'opposition de s'intéresser à des choses triviales, laissant les gros problèmes de côté. Si l'opposition ne fait rien, elle court le risque de voir la mesure rétrograde entrer définitivement en vigueur. Surtout, l'utilisation de ces tactiques permet au gouvernement d'attaquer la viabilité des politiques publiques sans les remettre en cause directement, atteignant ainsi son objectif par la porte d'en arrière.

En somme, nous sommes en face d'un gouvernement qui ne joue pas franc-jeu, selon les règles de la démocratie, et ce, au détriment de la qualité des politiques publiques élaborées à l'aide d'un recensement digne d'un pays avancé.

La jungle des médicaments génériques

JANA HAVRANKOVA

Médecin

Les fabricants de médicaments génériques sont fâchés parce que le Québec veut emboîter le pas à l'Ontario et réduire le coût des génériques de 54 à 25 % comparativement aux médicaments d'origine. Il est normal que les fabricants protestent et essaient de garder leur marge bénéficiaire, mais en réalité, ils n'ont pas à se plaindre.

Les génériques, vendus à un juste prix?

On estime que développer un nouveau médicament coûte entre 500 millions et 2 milliards de dollars; mettre une copie sur le marché coûterait environ 1 million. De nombreuses molécules doivent être testées avant d'en trouver une qui sera soumise aux essais cliniques et qui, peut-être, après un long processus d'approbation, se rendra sur les rayons des pharmacies.

Les compagnies pharmaceutiques novatrices méritent l'encouragement, ce que le Québec fait avec «la règle de 15 ans». Celle-ci permet le remboursement par la RAMQ du médicament d'origine pendant 15 ans après son inscription au formulaire de la RAMQ, même si le brevet est expiré. Par la suite, les génériques entrent en scène et c'est la loi de la jungle qui prévaut.

Par exemple, la metformine, un médicament antidiabétique très utilisé, dont le nom d'origine est Glucophage et dont un comprimé de 500 mg coûte 0,2049 \$, est fabriquée par 13 compagnies de génériques différentes. Le prix unitaire est fixé par la RAMQ à 0,0965 \$. Comment les pharmacies décideront-elles si elles achètent d'Apotex, de Riva, de Sandoz ou de l'un des 10 autres fabricants? Les ristournes que les fabricants offrent aux pharmacies entrent alors en scène. Évidemment, les compagnies de génériques ne vont pas payer ces ristournes de leur poche et refilent donc la facture aux payeurs — aux patients, aux compagnies d'assurances et au gouvernement — sous forme d'un prix exagéré.

Tout générique doit être bioéquivalent au médicament d'origine, c'est la loi

Les génériques, tous pareils?

La surabondance de copies crée d'autres problèmes potentiels. Si la pharmacie décide de changer de fournisseur pour un médicament générique donné, le patient se retrouvera lors du renouvellement de sa prescription avec un produit différent. Il est vrai que les génériques sont en principe tous équivalents et similaires au médicament d'origine. Tout générique doit être bioéquivalent au médicament d'origine, c'est la loi.

Toutefois, cette équivalence se situe dans l'intervalle -20 % et +25 %. Par conséquent, lors du changement d'un générique à un autre, la différence peut atteindre jusqu'à 45 %. Pour plusieurs produits, cela ne change pas grand-chose. Cependant, certains médicaments — les antiépileptiques, les anticoagulants, certains substituts hormonaux, par exemple — possèdent une fenêtre thérapeutique étroite. Cela signifie que la différence entre la dose efficace et la dose toxique est faible.

De même, la différence entre la dose efficace et la dose inefficace est faible pour certains médicaments. Des changements répétés de produits nécessitent, en principe, des tests et possiblement des ajustements de médication, ce qui annulerait en partie les économies engendrées par l'emploi des génériques.

Par ailleurs, si le principe actif est le même, les excipients qui l'enrobage diffèrent souvent. Certains excipients peuvent être source d'allergie ou d'intolérance: tatrazine, acacia, lactose...

Comment faire le ménage dans ce fouillis?

La solution la plus simple serait que les fabricants de génériques soumettent des offres d'achat à la RAMQ et que la compagnie qui soumissionne le générique au meilleur prix tout en se conformant, bien entendu, aux standards les plus élevés de fabrication, soit l'unique fournisseur pour plusieurs années.

Une autre solution, plus radicale mais plus novatrice, a été proposée par Québec solide: mettre sur pied Pharma-Québec, qui fabriquerait des médicaments génériques pour le Québec et peut-être pour l'exportation, à l'image d'Hydro-Québec. Non, il n'est pas obligatoire qu'une compagnie étatique croule sous une bureaucratie lourde. Pourquoi ne pas doter le Québec d'une infrastructure créatrice d'emplois et de revenus?

Quelle que soit la solution envisagée, il convient que le ministère de la Santé se penche sur la situation actuelle des génériques, qui constitue un casse-tête pour les patients, les pharmaciens et les médecins.

ACTUALITÉS

PLAIDOYER

SUITE DE LA PAGE 1

responsables de 21 pays rassemblés à Washington à l'invitation du président américain, Barack Obama. Ce sommet, prévu sur deux jours, devrait être l'occasion pour les principales économies mondiales — qui produisent 80 % du PIB mondial — d'annoncer des initiatives conjointes en matière d'énergie.

L'AIE, un organisme de conseil international sur l'énergie, a estimé dans une étude récente que sans passage des énergies fossiles aux énergies propres, les émissions de dioxyde de carbone — considérées comme responsables du réchauffement climatique — doubleront presque d'ici 2050. L'Agence a aussi assuré que le fait de transformer en véhicules écologiques la moitié des véhicules légers d'ici 40 ans ferait économiser aux consommateurs mondiaux 112 000 milliards de dollars, et ce, même si le coût d'une telle transformation s'élevait à 46 000 milliards de dollars.

«Nous avons toujours de formidables défis devant nous, mais chaque jour que nous attendons, ils deviennent plus difficiles. Chaque année de retard ajoute 500 milliards de dollars au coût de l'action», a ajouté M. Tanaka. D'autant que les économies émergentes comme la Chine se développent toujours à la vitesse grand V. Celle-ci est ainsi devenue l'an dernier le pays consommant le plus d'énergie de la planète, devant les États-Unis. Il y a 10 ans, la Chine ne consommait que la moitié de l'énergie totale consommée par les Américains. Qui plus est, les négociations sur un successeur au protocole de Kyoto, qui arrive à échéance à la fin de 2012, ont été entravées par des disputes sur la part qu'il convient de demander à des pays comme la Chine ou l'Inde.

D'où l'urgence, mais aussi la complexité, de prendre le virage des énergies propres et renouvelables. «L'objectif ici n'est pas de discuter de ce sur quoi nous pourrions être d'accord, a d'ailleurs insisté le secrétaire américain à l'Énergie, Steven Chu. Notre objectif est d'agir.» Et la volonté politique semble être au rendez-vous à Washington, l'administration Obama ayant souvent déploré que les États-Unis soient en retard par rapport à de nombreux pays européens et asiatiques quant au développement de technologies vertes.

Se libérer du pétrole

Cette nécessité de s'affranchir de la dépendance aux énergies fossiles est effectivement plus évidente que jamais, estime Greenpeace. «Il faut tirer des leçons du drame de la marée noire dans le golfe du Mexique», a ainsi soutenu hier la responsable de la campagne Climat-Énergie au Québec, Virginie Lambert Ferry. Cette catastrophe a pol-



Le soleil se couche sur une plateforme pétrolière chinoise. L'Agence internationale de l'énergie a insisté hier à Washington sur la nécessité de tourner le dos aux énergies fossiles.

lué et polluera l'environnement pour les décennies à venir. Cette marée noire est un signal d'alarme pour le monde sur la nécessité de mettre fin à la dépendance aux énergies sales.»

Selon le groupe environnemental, le Québec doit donc mettre en place dès maintenant une stratégie pour que le Québec soit totalement indépendant des énergies fossiles, et en particulier du pétrole, dès 2030. Une stratégie qui débute

«Nous avons toujours de formidables défis devant nous, mais chaque jour que nous attendons, ils deviennent plus difficiles. Chaque année de retard ajoute 500 milliards de dollars au coût de l'action», a dit le directeur de l'AIE

selon elle par l'arrêt complet de toute exploration gazière et pétrolière dans le sous-sol québécois. «Le Québec a une véritable mine d'or énergétique que représentent l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et propres, a-t-elle fait valoir. Se tourner vers les gaz de schistes et s'engager dans le pétrole ne fera qu'accroître les émissions de gaz à effet de serre, en plus de retarder la transition vers l'après-pétrole. Le pétrole et le gaz ne sont pas plus propres parce qu'ils sont pure laine.»

Mme Lambert Ferry s'inquiète particulièrement de voir se concrétiser l'exploitation pétrolière dans

l'estuaire ou le golfe du Saint-Laurent. Mais le Québec est loin d'une telle éventualité, a assuré hier la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau. Le gouvernement a lancé un programme d'évaluations environnementales stratégiques (EES) en milieu marin. Les résultats seront connus en 2012 et il y aura alors un «débat public», a-t-elle expliqué à l'Agence de l'énergie de Sacramento, en Californie, où elle a prononcé hier un discours vantant les mérites de l'hydroélectricité québécoise.

Quant à l'exploitation sur la terre ferme des hydrocarbures, Mme Normandeau estime qu'elle est nécessaire pour assurer une plus grande «indépendance» du Québec par rapport à un approvisionnement extérieur. Mais est-ce cohérent avec la volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre? «Il n'y a pas d'incohérence, parce que notre économie va encore dépendre du recours au pétrole dans quelques années. Actuellement, le pétrole nous permet de combler 38 % de nos besoins énergétiques. Dans 15 ans, il va combler encore 33 % de nos besoins. Il faut arrêter de se leurrer. Le pétrole va encore faire partie de nos vies. Il va encore faire partie de notre économie.»

Le Devoir
Avec l'Agence France-Presse

INFRACTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

magasiné la semaine dernière, exigeait toujours 109 \$ de plus sur le prix, taxes incluses, annoncée au début de la transaction. Cette surfacturation est justifiée par le transporteur par la perception des frais d'amélioration portuaires imposés par les aéroports de départ et d'arrivée, par les frais de sécurité exigés dans la foulée du 11 septembre 2001 ou encore les frais pour le financement des aiguilles du ciel (NAV-Canada). Entre autres.

Dans ce contexte, pour un vol Montréal-Toronto effectué sur les ailes de Porter Airlines, le consommateur, la semaine dernière, était invité à déboursier 76 % de plus que le prix affiché sur le site Internet du transporteur aérien. Pourtant, le montant des taxes à la consommation ne peut justifier qu'une augmentation de 12,88 % du prix affiché afin de respecter la LPC. Contactée hier

par Le Devoir, la compagnie au rabais basée à Toronto a indiqué ne pas vouloir commenter sa politique de prix pour le moment.

Chez Air Canada, où dans les derniers jours un billet Montréal-Vancouver était toujours vendu 122 \$ de plus que le prix pourtant affiché, taxes comprises, Isabelle Arthur, la porte-parole, s'est montrée plus loquace. Pour elle, le transporteur a l'obligation de percevoir des taxes et des surcharges pour de tierces parties, comme des agences gouvernementales. Cette obligation se reflète donc dans sa tarification.

Mme Arthur n'a toutefois pas voulu développer davantage sur une éventuelle mise en conformité de sa politique de prix à la LPC en raison d'une demande de recours collectif qui a été déposée contre Air Canada relativement à cette question.

Vendredi dernier, l'Union des consommateurs a en effet interpellé les tribunaux afin d'obtenir le droit de poursuivre en groupe le transporteur aérien qui, depuis le 30 juin, ne respecte pas la loi en matière de tarification. Si ce recours devait être autorisé, l'Union va alors exiger d'Air Cana-

da le remboursement des frais supplémentaires perçus lors de la vente de billet depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle LPC. Des dommages et intérêts punitifs de 100 \$ par consommateur seront également réclamés. Les billets achetés auprès d'Air Canada pour des vols sous cette bannière ainsi que sur Jazz, Rapidair, mais aussi les transporteurs membres de Star Alliance (Swiss, Brussels Airlines, Egyptair, Thai, Lufthansa, entre autres) sont aussi visés par la requête déposée.

Au terme de plusieurs années de consultations publiques, l'adoption en décembre 2009 par Québec du projet de loi 60 modifiant la Loi sur la protection du consommateur visait à mettre à jour ce texte législatif datant de 1976 tout en éradiquant plusieurs irritants pour les consommateurs. La politique des frais cachés, mais aussi les campagnes de promotion des compagnies aériennes ne donnant jamais l'heure juste sur le prix à payer étaient au nombre des tracas à éliminer par l'entremise de cette mise à jour.

Le Devoir

MONTRÉAL

SUITE DE LA PAGE 1

s'étendent au nord du Vieux-Montréal et à l'Est, du côté de la porte de Québec, en juillet 1852. Le feu détruit le quart de la ville, jetant 12 000 des 50 000 habitants à la rue.

Sur ces terrains dévastés, on reconstruit de nouveaux quartiers modernes dont l'axe central deviendra le boulevard Saint-Laurent. Des salles de spectacle s'établissent peu à peu le long de cette allée, dont le Monument-National, qui deviendra le fleuron de la culture montréalaise francophone.

Pour la première fois, les Montréalais de toutes classes sociales s'y pressent pour voir des troupes étrangères, du théâtre yiddish et des opéras chinois, livrés en mandarin. Le fameux musée Eden s'installe un peu plus loin, avec sa «chambre des horreurs» et sa «caverne de l'opium», où l'on peut reluer des Chinois fumant la fameuse drogue et «tout ce qu'il y a de merveilleux et de curieux».

Coin Viger s'ouvre la toute première salle de cinéma en Amérique du Nord (1896), opérée par les frères Lumière. «Montréal devient ainsi la première ville, hors de France, à avoir une salle entièrement dédiée au cinéma», explique Marie-Dominique Lahaise, guide pour L'Autre Montréal. Le Ouimetoscope et autres «scopes» poussent comme des champignons près de Saint-Laurent et Sainte-Catherine, alternant entre projections, spectacles de vaudeville et curiosités.

Mais les habitants ne sont pas en reste en matière de spectacles. En 1874, ils acclament la grande

Sarah Bernhardt au Théâtre français (aujourd'hui Le Métropolis) et vont même jusqu'à détacher les chevaux de sa calèche pour porter la dame en triomphe à son hôtel. En 1883, plus de 10 000 Montréalais saluent le retour à Montréal de la prodigieuse cantatrice Emma Albany (née Lajeunesse). «La venue de Sarah Bernhardt a provoqué la naissance de plusieurs troupes de théâtre franco-canadiennes. À ce moment, il se crée une scission entre francophones et anglophones, qui fréquentaient jusque-là les mêmes lieux de divertissement», note l'historienne.

Des éléphants

Pendant la belle saison, les Montréalais découvrent les jardins de plaisirs, des lieux de divertissements situés en plein champ, d'abord sur les terrains du square Viger où les familles de la bonne société vont, dès 1760, écouter des concerts gratuits.

Les doux soirs d'été, les foules accourent au parc Sohmer où se produit le premier Kent Nagano de la métropole, Ernest Lavigne, et son orchestre symphonique. En bordure du fleuve on savoure les symphonies le nez au vent, dans un cadre chic où les serveurs sont vêtus de noir et de blanc, comme à Paris. «Jusqu'à 10 000 personnes se rassemblaient dans le pavillon Sohmer, qui brûlera en 1919», rappelle Mme Lahaise.

Mais l'on s'éclate encore plus rondement dans les jardins Guilbault, installés en plein champ au nord de la rue Sainte-Catherine, entre De Bleury et Saint-Denis. Dès 1830, les Montréalais tombent sous le charme de ce lieu insolite où l'on peut goûter à des spectacles de cirque, des feux d'artifice et même des ascensions en montgolfière! Vers 1850, les jardins Guilbault déploient sur la côte Jeanne-

Mance un jardin de plantes rares. Puis un deuxième parc est créé à l'angle de Des Pins et Saint-Laurent, où 6000 badauds s'entassent dans un pavillon qui accueille les cirques de passage et annonce à son programme une «véritable baleine vivante».

Vers 1890, un défilé de pachydermes foulera le centre-ville, à l'angle de Saint-Laurent et de Sainte-Catherine, annonçant la venue du célèbre cirque américain Barnum & Bailey.

Les ancêtres de la SAT et de la pitoune

Pendant ce temps, les plus pieux se bousculent au Cyclorama de Jérusalem, lieu immersif érigé sur le site actuel de la Place des Arts en 1882. À l'intérieur s'y déploie la plus grande fresque circulaire au monde, projetant ses visiteurs en Terre sainte. Cet Imax d'avant l'heure sera ensuite déplacé à Sainte-Anne-de-Beaupré. «C'est quand même drôle de voir que 100 ans plus tard, on s'apprête à construire dans le même secteur un dôme immersif à la Société des arts technologiques [SAT]», note Mme Lahaise.

Le dernier des jardins de plaisirs verra le jour au parc Dominion, devenu dès 1910 le plus grand parc d'attraction au Canada. Les Montréalais y découvrent l'ancêtre de la célèbre pitoune, appelé «Shoot the Chute». Dans cette Ronde du siècle dernier, on peut descendre une cascade à bord d'une barque, visiter la «House of nonsense» (Maison de la folie) et monter à bord d'un train panoramique. Plus de 200 000 personnes s'entassaient dans les tramways de la ville certaines fins de semaine pour visiter l'endroit.

Pendant la saison froide, pas question de rester les pieds posés sur la bavette du poêle. Dès 1883, le carnaval d'hiver de Montréal bat son plein, avant celui de Québec. La fête atteint son

Le Devoir

SATIRE

SUITE DE LA PAGE 1

scène par une centaine de citoyens de Montréal-Nord, jumelés dans ce processus de création à l'animatrice Julie Snyder ainsi qu'à l'artiste local Sergio Gutierrez.

Rappelons que pour son édition 2010, le carnaval était formé de tableaux imaginés par six arrondissements de Montréal, en plus de la municipalité de Vaudreuil-Dorion. La ville de Bâle, en Suisse, qui se vante de faire vivre chaque année depuis des siècles le plus vieux carnaval au monde, était également l'invitée d'honneur de cette fête populaire.

En mai dernier, une rencontre entre les responsables du tableau vivant parrainé par l'arrondissement de Montréal-Nord et le maire de ce coin de la ville a définitivement mis au rancart le projet éditorial portant sur la corruption. Des sources proches du dossier évoquent une «sensibilité» de M. Deguire, qui a craint qu'une corrélation soit faite entre son administration et la corruption. Les partis impliqués ont aussi décidé de ne pas parler publiquement de ce changement de plan.

La portion du défilé animée par les habitants de l'arrondissement a opté alors dimanche soir dernier pour une autre critique: celle de l'exploitation des contribuables par les gouvernements. Dans la rue, les participants ont marché avec un sac brun sur la tête sur lequel un tiroir-caisse entrouvert était dessiné.

Il n'a pas été possible de parler au maire de l'arrondissement hier, l'homme étant actuellement en vacances hors de la ville. Au téléphone, son directeur des communications, Hugues Chantal, a refusé de parler de censure, mais n'a pas caché qu'une équipe représentant l'administration, et dont le maire faisait partie, est intervenue au début de processus de création. Le but? S'assurer de la cohérence du contenu éditorial de la partie du défilé censée être animée par les gens de l'arrondissement. La corruption comme thème a été rapidement rejetée du revers de la main.

«Les thèmes abordés font l'objet de discussions, a-t-il indiqué. Sur la corruption internationale, nous pensions que ce sujet était inopportun et aurait été dénaturé [en s'inscrivant dans le défilé]. En quoi un arrondissement d'une ville, qui n'est pas un pays, peut-il aborder un tel sujet?»

M. Chantal reconnaît aussi que le climat politique actuel, où la suspicion quant à la corruption a été exacerbée par plusieurs «affaires», autant à l'échelle provinciale que municipale, a aussi motivé le retrait du thème de la corruption afin d'éviter tout risque d'interprétation hasardeux, selon lui. «Il y avait plus ou moins un risque», a-t-il résumé.

Initiateur de ce projet critique portant sur la corruption, Sergio Gutierrez ne s'offusque pas trop de la décision de l'arrondissement, qui «a eu peur que cela dégrade son image», dit-il. «Je ne vois pas cela comme de la censure, mais plutôt comme le signe d'une profonde incompréhension face au caractère critique du carnaval cette année. Le public peut faire la part des choses. Nous avons modifié le contenu à cause de préoccupations politiques. Mais cela ne nous a pas empêchés d'être tout aussi critiques, mais avec un autre angle.»

Des dizaines de milliers de Montréalais ont assisté dimanche soir au Grand Charivari. Les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, d'Outremont, de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, du Sud-Ouest et de Saint-Laurent étaient également de la fête avec des tableaux s'attaquant avec fantaisie à la surconsommation, aux dommages du crédit, à la peur de la différence, à la marée noire et même aux pinailages entourant la rénovation de l'échangeur Turcot. Outre Julie Snyder, les humoristes Pierre Légaré, Christopher Hall, Yvon Deschamps, André Sauvé, Serge Grenier et Guy Nantel ont également pris part à la construction des tableaux vivants composant le défilé carnavalesque.

Le Devoir

apogée lors de la démolition, par des équipes de raquetteurs, des gigantesques palais de glace dressés au square Dominion.

La renaissance de la «Main»

Après la crise, la prohibition sonne la renaissance de la «Main», où clubs et bordels foisonnent. Le XX^e siècle sera celui du music-hall, du jazz et des salles dédiées au vaudeville et au burlesque, notamment au théâtre Orphéum, au Princess et au fameux Gayety, où les attributs de Lili Saint-Cyr attirent les foules.

Pour déjouer les règlements municipaux qui prohibent les séances d'effeuillage avant minuit, la belle se présentera complètement nue sur scène cinq minutes après minuit et fera salle comble en se rhabillant, pièce par pièce, dans une baignoire transparente. Des seins de Lili Saint-Cyr à la strophe du Tartuffe «couvrez ce sein que je ne saurais voir» joué au début de la colonie, Montréal en a vu de toutes les couleurs.

«Ça fait longtemps qu'à Montréal, on veille tard et qu'on sort. Les concerts gratuits et les grands rassemblements populaires sont une très vieille tradition qui remonte bien avant l'ère des festivals ou de la création d'un quartier des spectacles», opine Marie-Dominique Lahaise.

Pour ceux qui voudraient en savoir plus sur les nuits folles de Montréal, L'Autre Montréal offrira le 22 août prochain, à l'occasion d'une visite à pied et par autobus, son passionnant parcours intitulé «Le Montréal des plaisirs».

Le Devoir

■ Informations: www.autremontreal.com

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390